

Des structures d'accueil adaptées aux personnes âgées dépendantes

Dunkerque renforce son offre d'hébergement des personnes âgées dépendantes physiquement et psychologiquement avec la fin progressive du chantier de restructuration de la résidence Van Eeghem et le lancement des travaux de construction d'une petite unité de vie pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Lancé en avril 2006, le chantier de restructuration de la résidence Van Eeghem située face au centre hospitalier à Rosendaël sera achevé cette année. Cette maison de retraite a été créée voici trente-cinq ans pour accueillir des personnes âgées autonomes. Or le vieillissement de la population et les pathologies afférentes, qu'elles soient physiques ou psychiques, ont contraint le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la transformer en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Le bâtiment a ainsi été revu



de fond en comble pour offrir une accessibilité performante, tandis que de nouveaux services d'accompagnement et de suivi médical sont mis en place, avec le recrutement d'une infirmière, d'aides-soignantes, d'auxiliaires de vie sociale et bientôt d'un médecin coordonnateur. « Nous avons quasiment gardé le même nombre de lits - 68 pour 65 initialement - mais on a doublé la surface », résume Frank Longueval du cabinet d'architecture Atlante. Les petites chambres d'antan laissent ainsi progressivement place à 55 studios

avec salle de bains aménagée pour personnes handicapées et kitchenette, offrant ainsi les garanties d'une véritable autonomie. Quant à l'espace réservé aux malades d'Alzheimer, il a pris ses quartiers au rez-de-chaussée avec un souci de répondre le mieux possible aux attentes thérapeutiques propres à ces maladies.

Au rez-de-chaussée toujours, on trouve également un hall d'accueil spacieux qui ouvre sur une cafétéria, un salon de coiffure et une bibliothèque. Attenante à ce hall s'étire une salle polyvalente divisible en deux et qui peut être ouverte au besoin sur le quartier pour accueillir,

entre autres, des manifestations intergénérationnelles. Côté restauration, l'établissement est désormais équipé d'une cuisine ultramoderne de 200 m² et d'une salle de restaurant adaptée. Chaque étage dispose d'une vraie pièce de vie commune centralisée et autonome avec des kitchenettes pour organiser par exemple des goûters, mais également de salles de bains médicalisées et de salles de soins. Depuis le lancement du chantier, concepteurs du projet et entreprises chargées de le mener à bien ont réussi le tour de force de maintenir



© Pattou Tandem architectes



Michel Delebarre, député-maire, et Bernard Derosier, président du Conseil général, ont posé la première pierre de l'unité de vie Alzheimer le 16 février.



© Cabinet Atlante architectes

Les travaux de restructuration de la résidence Van Eeghem seront achevés cette année.

la résidence en activité aux 2/3 de sa capacité d'hébergement. Un intense travail d'information, un suivi psychosocial réalisé par le CCAS et une bonne dose d'organisation ont permis de mener ces lourds travaux en stres-

sant le moins possible les personnes âgées. « En prenant la décision de garder les résidents sur place, on a évité des déracinements toujours générateurs de fortes déstabilisations. Ce choix a été le bon. Les résidents

voient jour après jour leur cadre de vie s'améliorer et s'en félicitent », explique Pierre Schraen, directeur du CCAS. Sur les 68 logements disponibles, 46 sont déjà occupés. Ce chiffre passera à 55 à la mi-avril puis à 68 au

15 août. Les travaux se poursuivront jusqu'à la mi-novembre sur les parties communes.

Une unité de vie Alzheimer à Malo

Le chantier de construction d'une unité de vie Alzheimer associé à un programme de logements locatifs débutera ces prochaines semaines face au parc des Sports au Méridien à Malo-les-Bains. Il s'agit en fait de 2 unités résidentielles de 12 chambres chacune, accompagnées de 2 espaces de vie commune qui s'enroulent au rez-de-chaussée autour d'un patio. La construction associera briques claires et bois et sera dotée d'une large façade vitrée qui s'étirera dans le prolongement du bâti de l'avenue des Sports. Ce programme sera complété à l'étage sur les ailes nord et est par un groupe 20 appartements (5 T2, 12 T3 et 3 T4) ouverts à la location et par un parking de 31 places réservées aux habitants, professionnels et usagers de la nouvelle structure. Celle-ci sera séparée d'une aire de

Questions au docteur Michel Dupont*

Qu'en est-il de la maladie d'Alzheimer sur le Dunkerquois ?

« On ne dispose pas de chiffres précis mais on peut évaluer le nombre de malades d'Alzheimer entre 600 et 700 dans notre agglomération. Le nombre de cas a été multiplié par deux en vingt ans et ce n'est pas fini. La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées sont très progressives et de longue durée. Il faut adapter les réponses en termes d'accueil, de soins et de soutien aux familles en fonction de l'évolution de la dépendance. »

La création d'une unité de vie à Malo et la réalisation d'un accueil au sein de la résidence Van Eeghem vont donc dans le bon sens...

« Le comité de pilotage auquel on nous a conviés, ainsi que d'autres associations œuvrant dans les domaines de la santé et de la gériatrie, a bien travaillé. On nous a écoutés et surtout on nous a entendus afin d'offrir des solutions adaptées aux malades et à leurs familles. »



L'accueil de jour Bel Air s'est avéré exemplaire puisqu'il a fait des petits dans l'agglomération. On espère qu'il en sera de même pour l'unité de vie du Méridien car les besoins iront croissants. »

L'association Flandre Maritime Alzheimer est appréciée des familles de malades...

« En fait, l'association s'occupe autant des familles que des malades. Celui que l'on appelle un aidant suit son malade 24 heures sur 24 et plus la maladie évolue, plus le malade s'éloigne d'un point de vue affectif de son

proche qui le soigne. C'est très dur à vivre au quotidien. C'est pour cela qu'une formation complète à l'attention des familles va être mise en place afin qu'elles puissent faire face dans les meilleures conditions à l'évolution de la maladie. »

En quoi cette formation consistera-t-elle ?

« Elle débutera par un entretien avec un gériatre et un infirmier pour établir un état précis des besoins. Les familles seront invitées à suivre deux modules hebdomadaires sur une période de 18 mois. Ce sera du sur-mesure et du concret : comment donner à manger, laver la personne, quel type de vêtement lui mettre... Il y aura un coût financier réduit pour les familles, mais l'association le prendra en charge pour celles qui sont le plus démunies. Cette initiative est une première en France. »

**Président de l'association Flandre Maritime Alzheimer*

Petite enfance Accueil renforcé en Basse Ville

À partir du mercredi 23 avril, la maison de quartier de la Basse Ville élargit son dispositif en faveur de la petite enfance. Les enfants de 3 et 4 ans qui, jusqu'alors, ne pouvaient être accueillis de manière satisfaisante le seront désormais le mercredi après-midi de 14 h à 17 h. Cet aménagement sera organisé au sein de l'accueil de loisirs, dans les locaux particulièrement adaptés de la halte-garderie, situés à l'étage de la maison de quartier. Profitant de la récente création, dans le quartier Soubise, de la crèche des Tout-Petits et de l'ouverture du centre de loisirs maternel 1,2,3 soleil, l'Aduges s'est ainsi attachée à redéployer son offre pour un service toujours meilleur à la population.

En Basse Ville, outre ce nouveau créneau pour les 3-4 ans, l'amplitude d'ouverture de la halte-garderie, un temps réduite, a elle aussi été accrue d'une demi-heure le soir.



Les enfants de 3 mois à 4 ans sont donc accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 45, ainsi que le mercredi matin de 9 h à 11 h 45.

Rappelons que les inscriptions à l'accueil de loisirs et à la halte-garderie se prennent sur rendez-vous en maison de quartier, tél. 03 28 64 21 10. Attention, le nombre de places est toutefois limité. ◆

Industrie L'emploi au féminin

Échanger sur la problématique de l'emploi industriel au féminin et informer les jeunes filles sur les métiers de l'industrie, tels sont quelques-uns des principaux objectifs du club des « Elles de l'industrie ». Créé en 2007 à l'occasion du forum Industriapark, ce réseau présidé par Eva Escandon, dirigeante de la société SMSM, vise à promouvoir les femmes qui travaillent dans ce secteur d'activité. « À Dunkerque, les femmes de l'industrie ne représentent que 12,8 % des salariés du secteur contre une moyenne nationale de 29 % », souligne Eva Escandon. « Or, dans les cinq années à venir, près de 3 000 emplois seront à pourvoir à Dunkerque dans ce domaine. Le milieu industriel étant essentiellement masculin, nous voulons inciter les femmes à choisir ces filières techniques. »

Des actions dans les établissements scolaires

Loin d'être une structure féministe, les « Elles de l'industrie » revendiquent au contraire la mixité comme source de richesse et de performance dans l'entreprise. « Les métiers de l'industrie ont évolué et sont désormais accessibles à tous. Notre souhait aujourd'hui est de faire évoluer la réflexion sur la place de la femme dans l'industrie, notamment auprès des organismes de formation mais aussi des entreprises qui hésitent encore à embaucher



une femme dans un monde autrefois réservé aux hommes. » Pour ce faire, les « Elles de l'industrie » ont mis en place plusieurs actions de sensibilisation auprès des établissements scolaires de l'agglomération. Le club donnera ainsi une conférence sur les métiers de l'industrie le 22 avril au collège Guillemi-

not. Parallèlement, les « Elles de l'industrie » se réunissent une fois tous les deux mois pour échanger sur le métier. Ouvert à tous, le café des « Elles de l'industrie » entend ainsi instaurer une réflexion sur la place de la femme dans l'industrie dunkerquoise. ◆

Renseignements au 03 28 22 70 46.

Info mairie

Seniors

Voyages, colis et passeport

Le Centre communal d'action sociale propose des voyages aux seniors âgés de plus de 60 ans. Ils se dérouleront le mercredi 28 mai à Fruges, le mardi 10 juin à Tournehem, le mardi 17 juin sur le car-ferry de la compagnie Seafrance et le jeudi 19 juin au parc Bagatelle à Merlimont. Par ailleurs, les personnes qui ne peuvent pas participer à un voyage ont la possibilité d'opter pour le passeport senior valable du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2009 (distribution du 14 avril au 15 mai) ou pour le colis si elles

sont âgées de plus de 65 ans (distribution les 5 et 6 juin). Pour toutes ces prestations, les inscriptions seront enregistrées aux dates suivantes :

Maison de quartier du Progrès : lundi 14 avril de 14 h à 17 h.

Maison d'animations seniors de Petite-Synthe : du mardi 15 au vendredi 18 avril de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Maison d'animations seniors de Malo : du lundi 21 au vendredi 25 avril de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Maison d'animations seniors de Rosendaël : du lundi 28 avril au vendredi 2 mai de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Maison d'animations seniors de Dunkerque-Centre : du

lundi 5 au vendredi 9 mai de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Maison d'animations seniors de Dunkerque-Sud : du mardi 13 au jeudi 15 mai de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les voyages et les passeports seniors seront gratuits pour les personnes non imposables (se munir de l'avis d'imposition 2006) et coûteront 9 € pour les autres. Renseignements au 03 28 58 87 10.

Famille Séjours de vacances

La Ville propose sept séjours de vacances à destination des enfants de 8 à 17 ans et ouverts à toutes

les familles dunkerquoises. Parmi les nouveautés proposées cette année, l'ouverture de deux séjours à l'étranger pour les 15-17 ans.

Le nombre de places de ces séjours est limité. Sont prioritaires les familles n'ayant jamais bénéficié de ce dispositif. Rappelons par ailleurs que la participation financière des familles est établie en fonction du quotient familial et échelonnée en sept tranches, entre 100 et 500 €.

Renseignements et inscriptions à partir du mercredi 16 avril auprès de la direction enfance et jeunesse (03 28 26 29 60) ou par mail à l'adresse : nblanquart@ville-dunkerque.fr.

jeux pour enfants par une clôture adaptée au site et un aménagement paysager.

L'implication des familles

Cette unité de vie sera ouverte aux malades qui ne peuvent plus rester tout le temps seuls chez eux ou dont l'aidant n'est plus en capacité d'assurer leur suivi. Outre le fait qu'elle sécurisera les patients avec un encadrement permanent de cinq personnes (infirmière, auxiliaire de vie sociale, aide-soignante...) et qu'elle leur proposera un programme d'animations à visée thérapeutique, cette structure, par son positionnement géographique au cœur de la ville donc de la vie, les placera dans un environnement favorable au maintien du lien social. Qui plus est, les familles font partie intégrante du projet avec ce que l'on peut appeler un contrat moral passé entre elles et la structure. Elles pourront ainsi poursuivre l'accompagnement de leur parent, l'association Flandre Maritime Alzhei-

mer étant appelée à jouer un rôle de relais pour celles qui sont trop éloignées géographiquement. Construite par le Cottage Social des Flandres, cette petite unité de vie, première du genre dans le Nord-Pas-de-Calais, sera gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs années par les professionnels du réseau gérontologique dunkerquois, elle sera complémentaire de l'espace Bel Air qui est un accueil de jour apprécié des malades d'Alzheimer et de leurs familles à Malo-Centre. Les travaux de construction de cet ensemble qui ne dépassera pas la hauteur d'une maison de deux étages et bénéficiera d'une terrasse végétalisée devraient être achevés au printemps 2009. Cette réalisation est une concrétisation de la politique municipale qui est de réaliser une structure d'hébergement de proximité pour personnes âgées dans chaque quartier de la ville. ◆